

Marseille, le 02 DEC. 2015

Vos réf. : V/courrier du 16 octobre 2015
Nos réf. : DIFRASEREO-40340/2015-11-91485
Affaire suivie par : Nathalie FRANCOIS
Tél : 04 91 99 70 97
PJ : 1
Copie à : DEEUSEP – MPM

Monsieur Richard HARDOUIN
Président du Collectif Anti-nuisances
L2 (CAN L2)
Les Cèdres de Prévalay entrée A
30, traverse des 4 chemins de
Montolivet
13012 MARSEILLE

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu appeler mon attention par courrier cité en référence, sur le traitement des émissions liées à la circulation dans les tunnels de la rocade L2.

Suite à votre demande de profiter de l'opportunité de la création de cette autoroute en secteur urbain pour mettre en place une (ou plusieurs) expérimentation(s) de biofiltration de type « BIOTAIR », j'ai sollicité le Président d'AIRPACA en sa qualité d'expert dans le domaine de l'air notamment en charge du suivi du volet air de la L2, afin qu'il apporte un avis éclairé au Comité Technique « Air Santé L2 » quant à la faisabilité de cette expérimentation.

Ce Comité a pour mission d'apporter tous les éléments, tant sur le volet technique, épuratoire, que sur le volet sanitaire en vue d'arbitrages politiques à venir pour limiter les impacts de cette nouvelle voie structurante de Marseille.

En espérant avoir répondu à votre attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes salutations distinguées.



Guy TEISSIER